

La reconnaissance du régime franquiste au miroir de la Chambre des députés française

VINCENT PARELLO

(Université Bordeaux-Montaigne)

Résumé

La reconnaissance du régime franquiste a fait l'objet d'un débat houleux à la Chambre des députés française à la fin du mois de février 1939. La droite et l'extrême droite ont reconnu Franco par affinité idéologique et pour, soi-disant, préserver les intérêts stratégiques de la France en Europe. Les radicaux et les centristes ont adopté la même position, par peur du communisme, pour s'aligner sur la Grande Bretagne et pour préserver les intérêts capitalistes de la France en Espagne, sans toujours cautionner pleinement le régime franquiste. La gauche et l'extrême gauche ont condamné fermement Franco au nom de la légalité républicaine et auraient souhaité rétablir les relations commerciales avec l'Espagne gouvernementale. Cette reconnaissance n'est que le prélude aux accords signés le 28 février 1939 entre Léon Bérard, sénateur des Basses-Pyrénées et le comte Jordana, ministre des Affaires étrangères espagnol.

Mots-clés. Guerre civile, régime franquiste, Chambre des députés française, 1939.

Abstract

The Recognition of the Franco Regime was fiercely debated at the French Chamber of Deputies at the end of February 1939. The political right and extreme right recognized Franco due to ideological affinity, and supposedly, in order to preserve the strategic interests of France within Europe. Radicals and centrists adopted the same position, for fear of communism, to be aligned with Great Britain and to preserve the capitalist interests of France in Spain, without truly recognizing the Franco Regime. The political left and extreme left firmly condemned Franco in the name of the Republican law and wished to restore a relationship with governmental Spain. This recognition was only the prelude to the agreements signed on 28th February 1939 by Léon Bérard, Senator of Basses-Pyrénées and Earl Jordana, the Spanish Minister of Foreign Affairs.

Keywords. Civil war, Franco regime, French Chamber of Deputies, 1939.

La Chambre des députés française offre le triste spectacle d'un pays profondément divisé, déchiré et clivé, où l'extrême droite en découd avec l'extrême gauche, où la droite règle ses comptes avec la gauche, et où les partis du centre adoptent des positions de plus en plus conservatrices et réactionnaires¹. Des échanges très vifs ont lieu entre Jean Ybarnégaray, Pierre Taittinger, Xavier Vallat et Philippe Henriot, députés de la Fédération républicaine de France (extrême droite), et leurs adversaires communistes, tels que Gabriel Péri, Charles Tillon, Raymond Guyot ou André Marty. Les uns se font traiter de Soviets et de suppôts de Staline, tandis que les autres sont taxés d'incendiaires de 1934 et de valets à la solde de Franco, d'Hitler et de Mussolini. En raison de leur anticommunisme viscéral et de leur phobie du désordre, les radicaux n'hésitent pas à se rapprocher de la droite et à épouser certaines idées prônées par la réaction. La France d'Edouard Daladier, qualifiée par certains historiens de dictateur radical, n'a plus grand chose à voir avec la France de 1936, celle de Léon Blum et du Front populaire, où les socialistes étaient encore largement représentés au sein du gouvernement.

En 1939, sur les 610 députés qui composent l'hémicycle, 85 (14 %) appartiennent à des formations d'extrême droite, 78 (12,7 %) à la droite classique, 170 (28,5 %) au parti radical et au centre, 204 (32,9 %) à la gauche modérée, et 73 (11,9 %) à l'extrême gauche communiste². À eux seuls, les deux extrêmes totalisent quasiment 26 % des voix, chiffre considérable si l'on pense que la gauche représente un peu moins de 33 % et la droite à peine un peu plus de 12 %.

La Guerre civile espagnole ne pouvait manquer d'avoir des répercussions immédiates chez son voisin français en proie, à son tour, à une terrible crise interne. À travers les projets, les rapports, les propositions de lois et les différents débats parlementaires, on peut suivre pas à pas la genèse du discours politique français sur le conflit qui ensanglante alors l'Espagne, et analyser la réaction des députés vis-à-vis de l'épineuse question de la reconnaissance du régime franquiste à la fin du mois de février 1939.

1 Michel AMELLER, *L'Assemblée nationale*, Paris, PUF, 1994 ; Jacques ISORNI, *Le silence est d'or, ou la parole au Palais Bourbon*, Paris, Flammarion, 1957 ; Philippe LANGENIEUX et Sylvie MARIAGE, *L'Assemblée nationale*, Paris, Gallimard, 1994 ; Eugène PIERRE, *Traité de droit parlementaire*, Paris, 1923.

2 René RÉMOND, *Les droites en France*, Paris, Seuil, 1981 ; Jean TOUCHARD, *La Gauche en France depuis 1900*, Paris, Seuil, 1977.

Le vote de la Chambre des députés sur la reconnaissance de Franco

Au cours de la période qui va de 1936 à 1940 et qui voit se succéder le premier gouvernement Blum (4 juin 36-21 juin 1937), le premier gouvernement Chautemps (23 juin 1937-18 janvier 1938), le deuxième gouvernement Chautemps (19 janvier 1938-13 mars 1938), le deuxième gouvernement Blum (14 mars 1938-10 avril 1938) et le gouvernement Daladier (11 avril 1938-21 mars 1940), on ne recense pas moins de 179 interpellations à la Chambre des députés au sujet de la Guerre civile. 79 d'entre elles concernent la politique extérieure du gouvernement, 26 la question des réfugiés espagnols, 26 la défense nationale, 10 les relations avec Franco, 10 les problèmes de frontière, 9 la non-intervention, 8 la Méditerranée et les colonies, 5 le matériel de guerre livré à l'Espagne, 3 l'anticommunisme, 2 les Français d'Espagne et 1 la Société des Nations³. La Fédération républicaine de France, le Parti communiste français, la Section française de l'internationale ouvrière et les radicaux sont les partis politiques qui sollicitent le plus souvent le gouvernement sur la « question espagnole », considérée par tous les élus de la Chambre comme un problème de politique internationale, relevant principalement du ministère des Affaires étrangères.

Répartition des interpellations en fonction des partis politiques (1936-1940)⁴

| |
|--|
| Fédération républicaine de France : 75. |
| Gauche démocratique et radicale indépendante : 12. |
| Alliance des républicains de gauche et radicaux indépendants : 11. |
| Radicaux : 14. |
| Union socialiste républicaine : 4. |
| Section française de l'internationale ouvrière : 15. |
| Parti communiste français : 74. |
| Divers gauche : 13. |
| Non inscrits : 5. |
| Total ; 179. |

Dans le sillage de la Tchécoslovaquie du national-social Edouard Bénès, de la Suède du social-démocrate Per Albin Hansson, de la Belgique du socialiste Paul-Henri Spaak et

3 Bruno Julia, La Chambre des députés et l'Espagne 1936-1940, Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à l'Université Montpellier III en 1983.

4 *Ibid.*, p. 141. La Fédération républicaine de France interpelle plus particulièrement le gouvernement sur la politique extérieure (30 interpellations) et la question des réfugiés (12), le PCF sur la politique extérieure (10) et la défense nationale (6), et la SFIO sur la politique extérieure (6).

de la Grande-Bretagne du conservateur Neville Chamberlain, la France radicale d'Édouard Daladier finit par reconnaître le régime de Franco à la fin du mois de février 1939, alors que la Guerre civile espagnole n'est pas encore terminée⁵.

La Chambre des députés réunie en séance plénière au Palais Bourbon le vendredi 24 février 1939 se prononce pour la reconnaissance par 323 voix pour et 261 contre, dont 17 abstentions⁶. Les Indépendants républicains, les Indépendants d'action populaire, la Fédération républicaine, les Indépendants d'union nationale et républicaine, les Agraires indépendants, le Parti social français, les Républicains indépendants d'action sociale, la Gauche démocratique et radicale indépendante, autrement dit, tous les partis d'extrême droite et de droite, reconnaissent le régime franquiste à l'unanimité. Les Démocrates populaires, les Républicains de gauche et radicaux indépendants, les Radicaux socialistes, c'est-à-dire les partis situés au centre de l'échiquier politique, accordent une très large majorité à la reconnaissance avec 81,7 % des voix. En revanche, les membres de la Section française de l'internationale ouvrière, le Parti communiste français, la Gauche indépendante et l'Union socialiste républicaine, à savoir, les partis de gauche et d'extrême gauche, désapprouvent dans leur immense majorité – 93,6 % – la reconnaissance du régime franquiste.

Vote du parlement pour la reconnaissance de Franco

| |
|--|
| Indépendants républicains : 11 pour. |
| Indépendants d'action populaire : 15 pour. |
| Fédération républicaine et apparentés : 54 pour. |
| Indépendants d'union républicaine et nationale : 4 pour. |
| Démocrates populaires et apparentés : 13 pour et 1 député absent. |
| Parti social français : 9 pour. |
| Républicains indépendants d'action sociale et apparentés : 24 pour et 2 députés absents. |
| Groupe agraire indépendant : 11 pour. |
| Républicains de gauche, radicaux indépendants et apparentés : 41 pour et 1 député absent. |
| Gauche démocratique et radicale : 37 pour. |
| Radicaux et radicaux socialistes : 85 pour, 17 contre, 8 abstentions et 4 députés absents. |
| Union socialiste républicaine : 9 pour, 11 contre et 8 abstentions. |
| Gauche indépendante et apparentés : 9 pour, 6 contre, 1 abstention et 1 député absent. |
| Section française de l'internationale ouvrière : 154 contre et 1 député absent. |

⁵ La Guerre civile espagnole ne prendra fin qu'au début du mois d'avril 1939.

⁶ Annales de la Chambre des députés, Séance du 24 février 1939. Les résultats ont été publiés dans le journal *Le Temps* du 26 février 1939. Les abstentions équivalent à un vote négatif, donc à un non.

| |
|---|
| Communistes : 73 contre. |
| Isolé : 1 pour. |
| Total : 323 pour, 261 contre, 17 abstentions et 10 députés absents. |

Ce vote intervient dans un contexte de crise hexagonale et internationale extrêmement tendu. La France est, en effet, divisée en deux camps opposés : Munichois et anti-Munichois. D'un côté, l'on trouve ceux qui veulent la paix à tout prix, qui consentiraient à toutes les capitulations pour la préserver et qui accepteraient, au besoin, toutes les humiliations. De l'autre côté, ceux qui seraient résignés à la guerre et voudraient même la provoquer pour servir leur idéologie. Les premiers se sont réfugiés dans ce que Léon Blum qualifie de politique du « repli impérial », à l'arrière de la ligne Maginot, tandis que les seconds rêvent d'une grande politique européenne, d'une politique d'assistance internationale de stricte fidélité aux pactes, de sécurité collective et, en dernier lieu, de coalition militaire anti-fasciste⁷.

Comme l'Angleterre, la France assiste avec inquiétude à la « montée des périls » et voit se profiler à l'horizon le terrible spectre de la Seconde Guerre mondiale. Hitler a, en effet, associé l'Italie à sa politique impériale, vient d'annexer l'Autriche et la région des Sudètes. Après avoir conquis l'Éthiopie, Mussolini fait planer une sérieuse menace sur Djibouti et sur l'ensemble de la Méditerranée par ses vues sur la Tunisie, la Corse et les Baléares⁸.

Par ailleurs, la France accueille sur son territoire 450 000 réfugiés espagnols entrés en France entre le 28 janvier et le 12 février 1939. En date du 10 mars 1939, cette population se décompose comme suit : 220 000 miliciens, 40 000 hommes en âge de porter les armes, 10 000 blessés et 170 000 femmes et enfants. Ces derniers ont été répartis dans des centres d'hébergement relevant du ministère de l'Intérieur dans 77 départements, à l'exclusion des zones frontalières, de Paris et de la Seine-et-Oise. Les miliciens sont internés, quant à eux, dans plusieurs camps dépendant du ministère de la Guerre : 77 000 dans le camp d'Argelès-sur-Mer, 13 000 dans le camp de Barcarès,

7 Annales de la Chambre des députés. Séance du mardi 17 janvier 1939. Intervention de M. Louis Deschizeaux, député de l'Indre, membre du Parti socialiste de France.

8 *Id.* Intervention de M. Alfred Margaine, député de la Marne, membre du Parti républicain radical et radical-socialiste.

46 000 à Arles-sur-Tech et Prats-de-Mollo⁹. Ces réfugiés qui coûtent au Trésor 7 millions de francs par jour, cristallisent toute l'attention des parlementaires à partir du mois de mars 1939. L'extrême droite et la droite voudraient s'en débarrasser en encourageant les rapatriements en Espagne et les « réémigrations » vers l'Amérique Latine et l'URSS, les radicaux ne conserver que les réfugiés considérés comme « désirables », les socialistes continuer à pratiquer le droit d'asile en vertu de la Convention de la Haye de 1907, et les communistes les naturaliser en masse afin de mettre à la disposition de l'armée française des troupes entraînées et aguerries.

Le débat autour de la politique de non-intervention

Du début à la fin de la Guerre civile, la France est restée fidèle au principe de non-immixtion dans les « affaires d'Espagne », politique mise en place par le socialiste Léon Blum au début du mois d'août 1936¹⁰. Pour le radical Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères de l'époque, la politique de sang-froid et de prudence vis-à-vis de l'Espagne est le plus sûr moyen de vivre en bonne entente avec tous les autres pays, de resserrer les liens avec l'Angleterre de M. Anthony Eden et de sauvegarder la paix européenne menacée par les ambitions territoriales d'Hitler et de Mussolini :

Nous n'avons jamais, en effet, caché notre sympathie pour la République espagnole, dont la légitimité n'est pas contestable [...]. Mais quand on a la responsabilité de la paix et de la guerre, on n'a pas le droit de céder à des impulsions sentimentales qui risqueraient d'entraîner à un atroce conflit. Ayant constaté la fièvre qui commençait à gagner l'Europe, nous avons voulu empêcher les amours-propres d'entrer en jeu, les passions de s'envenimer. Nous avons pensé qu'au lieu d'alimenter la guerre civile, de la rendre plus sanglante, plus longue et plus contagieuse par des fournitures d'armes et de munitions, l'humanité, comme la prudence, conseillaient aux autres pays de circonscrire le conflit [...]. J'ajoute qu'en prenant une autre attitude, nous nous serions trouvés en rivalité directe avec certains gouvernements, en désaccord avec la quasi-totalité des autres. Était-ce là l'intérêt de notre pays ?¹¹.

9 *Ibid.* Séance du 10 mars 1939. Intervention de M. Jean Ybarnégaray, député des Basses-Pyrénées, membre de la Fédération républicaine de France.

10 *L'œuvre de Léon Blum*, Paris, Albin Michel, 1964, p. 393. Cette œuvre a été publiée sans nom d'auteur. Le texte sténographique du discours prononcé à la grande manifestation socialiste de Luna-Park est paru, notamment, dans *Le Populaire* du 7 septembre 1936.

11 *Annales de la Chambre des députés*. Séance du 5 décembre 1936. Intervention d'Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères.

Aux yeux des représentants de l'extrême droite et de la droite, la France a tout intérêt à observer la plus grande neutralité dans le conflit espagnol, pour ne pas tomber dans le piège d'une alliance franco-soviétique, qui aurait pour conséquence de précipiter la guerre. Elle doit maintenir, coûte que coûte, son amitié avec l'Angleterre, mais ne pas oublier pour autant de mener des tentatives de négociation avec l'Allemagne et l'Italie. Pour Pierre Taittinger, député de Paris de la Fédération républicaine de France, l'amitié franco-anglaise ne suffisant pas, il faut entreprendre des efforts de rapprochement avec l'Italie de Mussolini¹². Pour Félix Grat, député de la Mayenne de la Fédération républicaine de France, il est urgent de se rapprocher de Mussolini, car « la liberté de communication en Méditerranée est un besoin vital pour nous si nous voulons défendre notre domaine colonial et surtout notre Afrique du Nord »¹³. Pour Louis de Chappedelaine, député des Côtes-du-Nord de la Gauche démocratique et radicale indépendante, « la guerre mondiale pourrait être évitée si la France prenait la tête d'une médiation internationale et tentait de renouer des contacts avec l'Allemagne du Troisième Reich »¹⁴. Pour Paul Reynaud, député de la Seine du Groupe des républicains de gauche et radicaux indépendants, l'intérêt de la France consiste à mener une « politique objective » à la fois pro-républicaine et pro-franquiste : « Se brouiller à mort avec l'une quelconque des deux moitiés du peuple espagnol, alors que l'Espagne est un pont entre la France et l'Afrique du Nord et qu'elle ferme la Méditerranée, ce serait une faute contre la sécurité de la France et de son empire »¹⁵.

Dans les rangs communistes, la non-intervention s'apparente à une vaste supercherie, car l'expérience prouve que l'Allemagne et l'Italie n'ont pas cessé de ravitailler l'Espagne nationaliste en armes et en hommes depuis le début du conflit. Cette politique de neutralité, observée par la France et non respectée par les autres puissances, est contraire au traité commercial franco-espagnol signé en 1935 qui réglait les relations entre les deux pays, en ce qui concerne notamment la fourniture d'armes. Par ailleurs, elle s'exerce en faveur des nationalistes et au détriment de la cause républicaine. Gabriel Péri, député de la Seine-et-Oise, demande au gouvernement ce qu'il compte faire devant

12 *Id.* Interpellation de Pierre Taittinger.

13 *Id.* Interpellation de Félix Grat.

14 *Ibid.* Séance du 4 décembre 1936. Interpellation de Louis de Chappedelaine.

15 *Ibid.* Séance du 31 juillet 1936. Intervention de Paul Reynaud.

« les navires allemands qui, forts de l'impunité que leur a octroyée la politique de non-intervention, bombardent Carthagène et Alicante, menacent de bombarder Barcelone et débarquent 6 000 hommes à Cadix »¹⁶. Par ailleurs, il suggère qu'on rétablisse au plus vite les relations commerciales avec le gouvernement de la République espagnole – le seul légitime – et qu'on lui applique à nouveau les règles du droit international.

À la fin du mois de janvier 1939, la politique de non-intervention occupe à nouveau le devant de la scène et suscite un problème de conscience chez certains hommes politiques. Léon Blum, l'instigateur du système, songe même à reconsidérer sa position en ce qui concerne les restrictions propres à la liberté des échanges commerciaux. L'Allemagne et l'Italie ayant violé à maintes reprises le pacte de neutralité, il souhaiterait la réouverture de la frontière afin que la France puisse envoyer à l'Espagne républicaine des armes et des munitions. Il s'explique sur cette question lors de la séance du 26 janvier 1939 :

Il [le discours] a été prononcé en décembre 1936 à un moment où – tous mes discours le prouvent – je croyais encore à la possibilité de la non-intervention contractuelle [...]. Oui, il y a eu des hommes, comme mon ami M. Yvon Delbos, comme M. Anthony Eden, comme moi-même, qui ont cru obstinément, des mois et des mois durant, à la possibilité de faire de la non-intervention une réalité. Nous avons essayé le contrôle : c'était la conclusion de ce discours de décembre. Nous avons essayé, ensuite, le premier plan anglais de 1937. Après Genève, nous avons essayé après cela de nous rallier à un système d'interdiction du départ des volontaires. Nous avons essayé, ensuite, le premier plan anglais de 1937. Après cela, est venu le second plan anglais. Et ainsi de suite. Un moment vient où tout le monde se rend compte que les efforts sont vains [...]. La conséquence, eh bien!, c'est qu'en tant qu'engagement contractuel, en tant qu'obligation juridique, ils sont caducs, ils valent pour le Gouvernement dans la mesure où le Gouvernement les juge conforme aux intérêts de la France. C'est cette seule considération qui doit le guider dans leur application et non pas une sorte de contrainte, d'astreinte juridique qui n'existe plus et qui ne peut plus exister¹⁷.

La mauvaise conscience de l'ancien président du Conseil n'est pas parvenue toutefois à infléchir la marche des événements. Seuls les députés communistes et socialistes, ainsi que quelques membres de l'Union socialiste républicaine et de la Gauche indépendante se sont déclarés en faveur de la levée du blocus, tandis que les radicaux, les partis de droite et d'extrême droite sont restés fidèles à la politique de non-intervention. Le député Xavier Vallat, membre de la Fédération républicaine de France, va jusqu'à féliciter Léon Blum

16 *Ibid.* Séance du 5 décembre 1936. Interpellation de Gabriel Péri.

17 *Ibid.* Séance du 26 janvier 1939. Intervention de Léon Blum.

d'avoir évité une guerre européenne en prononçant son célèbre discours à Luna-Park le 6 septembre 1936¹⁸. Le 7 février 1939, la Chambre des députés accorde sa pleine confiance au gouvernement sur la question de la non-intervention, par 290 voix pour et 16 contre¹⁹. S'il est entendu que les Espagnols doivent régler leurs propres affaires, comme le rappelle avec fermeté Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, la France ne peut se désintéresser du sort de la population civile espagnole ni s'en laver les mains. Telle est l'opinion du député socialiste de l'Hérault Paul Boulet qui souhaite conjuguer la non-intervention militaire avec l'intervention humanitaire :

Non-intervention d'accord ; pas un Français dans cette guerre, comme dans aucune autre guerre, mais pas cette lâche insouciance de l'homme qui reste indifférent et passe son chemin sans détourner la tête, tandis que son prochain, blessé, râle dans le fossé ! Non-intervention de guerre, mais intervention de paix, intervention du bon samaritain !²⁰.

Les arguments des partisans et des adversaires de la reconnaissance de Franco

Certains députés reconnaissent le régime de Franco par affinité idéologique avec le régime autoritaire qu'il incarne. Pierre Taittinger, par exemple, craint que le gouvernement de la France n'ait une tendresse particulière pour le Front populaire d'Espagne et ne tarisse pas d'éloges sur le mouvement carliste qui, à ses yeux, n'a rien d'un mouvement fasciste :

Ce mouvement fait songer aux guerres de Vendée [...] Il y a, dans le mouvement carliste, des éléments très nombreux qui, guidés par la petite noblesse navarraise, sont entrés dans l'action, parallèlement avec cette sédition de caractère militaire, et qui viennent y ajouter une note particulière. Les carlistes ne se battent pas seulement pour un souvenir d'ordre politique ; ils se battent aussi pour des traditions, pour des croyances et vraiment ces hommes méritent le respect, qu'ils combattent sous un drapeau ou sous un autre emblème. On voit ces carlistes sortir le béret rouge du père ou du grand-père, la ceinture que l'aïeul a autrefois portée dans des circonstances héroïques²¹.

Frédéric Dupont, député de la Seine de la Fédération républicaine de France, pense que la politique menée par le Front populaire français a contribué à brouiller la France avec les milieux nationalistes espagnols qui n'étaient pas, par nature, particulièrement francophobes :

18 *Ibid.* Séance du 24 janvier 1939. Intervention de Xavier Vallat, député de l'Ardèche.

19 *Le Petit Méridional*, 8 février 1939.

20 *Ibid.*, 2 février 1939.

21 *Annales de la Chambre des députés*. Séance du 31 juillet 1936. Interpellation de Pierre Taittinger.

C'est ainsi que lorsque les nationaux étaient au pouvoir en Espagne, un leader national, M. Gil Robles, disait couramment à ceux qui voulaient l'entendre, que l'ambassadeur de France était son pire ennemi, qu'il s'occupait sans cesse de politique intérieure et que cette politique était toujours dirigée contre lui [...]. Cette politique avait découragé certains milieux nationaux et francophiles. On a souvent dit que les milieux nationaux espagnols étaient hostiles à la France. C'est un mensonge (*Applaudissements à droite. Exclamations à l'extrême gauche*) [...]. Le gouvernement français a commis des imprudences depuis le début de la guerre civile : on a laissé passer, contre les nationaux, des armes et des munitions ; on a laissé venir en France des agitateurs, des professionnels de la révolution ; le gouvernement français a porté atteinte au crédit moral du pays en ne dénonçant pas les massacres de religieux par les gouvernementaux²².

René Dommange, député de la Seine du groupe des Indépendants d'union nationale et républicaine, légitime et justifie le coup d'État du général Franco, en présentant le « général rebelle » comme un restaurateur qui ne fait que préserver son pays d'une menace communiste :

Croyez-vous qu'il ne soit pas singulièrement coupable de dresser contre notre pays ceux qui, demain, peuvent être les maîtres du gouvernement de l'Espagne ? (*Applaudissements à droite. Vives interruptions à l'extrême gauche*). Vous me dites, c'est vrai. Ce qui est vrai, vous le savez comme moi, c'est qu'ils luttent contre la tentative de soviétisation de leur pays (*Applaudissements à droite. Vives interruptions à l'extrême gauche*). Vous savez très bien, messieurs, qu'en se révoltant, c'est contre le risque du communisme que les Espagnols se défendent (*Interruptions à l'extrême gauche*)²³.

D'autres députés ont voté en faveur de la reconnaissance pour sauvegarder les intérêts stratégiques et commerciaux de la France outre-Pyrénées. Il s'agit de redonner son indépendance à l'Espagne, dont le territoire péninsulaire et insulaire fait l'objet des convoitises de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie mussolinienne, d'amener Franco à une neutralité bienveillante dans la perspective d'une Seconde Guerre mondiale, et de rétablir les relations commerciales franco-espagnoles indispensables à la bonne santé de l'économie. Jean Montigny, député radical-socialiste de la Sarthe, estime que la France a tort de ne se faire entendre que d'un seul côté. Si elle a un ambassadeur à Barcelone, elle doit avoir également un représentant à Burgos. Elle a tout intérêt à nouer des contacts avec un gouvernement qui, quoi qu'on en pense, régit la plus grande partie du territoire et

²² *Ibid.* Séance du 4 décembre 1936. Interpellation de Frédéric Dupont.

²³ *Ibid.* Séance du 31 juillet 1936. Interpellation de René Dommange.

de la population espagnols²⁴. Alfred Margaine, député radical-socialiste de la Marne, rappelle que l'Angleterre a changé son attitude vis-à-vis de l'Espagne le jour où Franco a pris Bilbao, c'est-à-dire toutes les mines de fer qui entourent cette ville, uniquement pour préserver ses intérêts industriels, et il suggère que la France en fasse autant :

Tant qu'on pouvait supposer que les républicains espagnols auraient la victoire, comme les intérêts de l'Angleterre, qui résident dans des mines de fer, de plomb, de cuivre et autres, étaient dans la zone occupée par les républicains, la Grande-Bretagne était désireuse d'aider les républicains. Mais quand le général Franco occupa la zone en question, l'Angleterre se dit qu'elle avait peut-être fait une mauvaise affaire et elle entra en conversation avec le général Franco. Et nous sommes restés seuls à pratiquer la fameuse politique de non-intervention, dans laquelle nous avons été constamment dupes²⁵.

Il ne faut pas perdre de vue que de nombreux députés se trouvent, à cette époque, à la tête de puissants lobbys industriels et qu'ils défendent les intérêts du haut patronat français qui partage les mêmes préoccupations que les hommes d'affaires de la City de Londres. Ils ne supportent pas que la France, représentée dans des grandes villes comme Barcelone, Bilbao, Saint-Sébastien, Santander, Valence et Madrid, puisse perdre des marchés et que ses intérêts économiques soient délaissés au profit de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique... D'après eux, la France doit continuer d'acheter la pyrite espagnole dont elle a besoin pour fabriquer ses explosifs et ses poudres, sinon Franco la vendra directement à Hitler. Par ailleurs, il faut qu'elle veille jalousement aux intérêts des capitalistes qui ont investi des milliards en Espagne et au Maroc. En fait, c'est de Londres, de Paris et de Bruxelles qu'est commandée la partie moderne de l'économie espagnole. L'Europe capitaliste traite l'Espagne à peu près comme l'Inde, la Chine ou le Congo. À titre d'exemple, le groupe franco-belge est représenté par la Compagnie des mines de Peñarroya qui a, d'ailleurs, de gros intérêts au Maroc français, avec les Rothschild, les Mirabaud et les Wendel, associés à quelques grands capitalistes espagnols comme le comte de Romanones ou le marquis de Villamejor, mêlé aux tractations financières qui ont accompagné la conquête du Maroc²⁶.

24 *Ibid.* Séance du 23 janvier 1939. Interpellation de Jean Montigny.

25 *Ibid.* Séance du 17 janvier 1939. Interpellation d'Alfred Margaine.

26 *Ibid.* Séance du 10 mars 1939. Interpellation de Charles Tillon, député communiste de la Seine.

D'autres députés, enfin, ont refusé de cautionner un régime autoritaire et dictatorial, né dans le sang et la violence à la suite du coup d'Etat militaire du général Franco le 18 juillet 1936. Pour la gauche parlementaire, le seul gouvernement légal, c'est celui de la République qui n'est ni un gouvernement marxiste, socialiste, communiste ou soviétiste – comme les rebelles et les puissances totalitaires qui les soutiennent essaient de le faire croire – mais un gouvernement de Front populaire, régulièrement élu par le peuple espagnol. Le président de la république Manuel Azaña et le chef du gouvernement Francisco Largo Caballero, ont sans cesse déclaré que la république serait maintenue dans le cadre constitutionnel et parlementaire, à l'exclusion de toutes les mesures de socialisation ou d'exception qui n'ont jamais figuré dans le programme du Front populaire, pas plus en Espagne qu'en France au demeurant²⁷. Dans cette guerre civile, les gouvernementaux ne font que restaurer la liberté là où les généraux rebelles et leurs soldats l'ont abolie. Les vrais nationaux en Espagne sont du côté du gouvernement régulier, expression légale de la volonté du peuple qui souhaite la liberté et l'indépendance de son pays²⁸. Les fauteurs de trouble ce ne sont donc pas les républicains, mais les nationaux qui ont perdu les dernières élections de 1936, « la rébellion d'une minorité désavouée par le suffrage universel contre l'immense majorité du peuple et contre les institutions républicaines »²⁹.

La Guerre civile espagnole étant une guerre internationale avec appui de l'Allemagne et de l'Italie, reconnaître Franco, c'est légitimer un État rebelle et faire le jeu d'Hitler et de Mussolini, qui veulent s'attaquer aux deux grandes démocraties européennes que sont la France et l'Angleterre, en coupant Londres et Paris de leurs empires coloniaux. Cela revient également à affaiblir le gouvernement légal de la République qui se bat pour la restauration de l'ordre républicain, mis à mal par les factieux³⁰.

Comme nous avons pu le voir, la reconnaissance du régime franquiste a fait l'objet d'un débat houleux à la Chambre des députés à la fin du mois de février 1939. La droite

27 *Ibid.* Séance du 4 décembre 1936. Interpellation de Maurice Thorez, député communiste de la Seine.

28 *Ibid.* Séance du 31 juillet 1936. Interpellation de Paul Vaillant-Couturier, député communiste de la Seine ; *Ibid.* Séance du 5 décembre 1936. Interpellation de Maxence Bibié, député de la Dordogne de l'Union socialiste républicaine.

29 *Ibid.* Séance du 4 décembre 1936. Interpellation de Maurice Thorez, député communiste de la Seine.

30 *Id.* Interpellation de Gabriel Péri, député communiste de la Seine-et-Oise.

et l'extrême droite ont reconnu Franco par affinité idéologique et pour, soi-disant, préserver les intérêts stratégiques de la France en Europe. Les radicaux et les centristes ont adopté la même position, par peur du communisme, pour s'aligner sur la Grande Bretagne et préserver les intérêts capitalistes de la France en Espagne, sans toujours cautionner pleinement le régime franquiste. La gauche et l'extrême gauche ont condamné fermement Franco au nom de la légalité républicaine et auraient souhaité rétablir les relations commerciales avec l'Espagne gouvernementale.

Cette reconnaissance n'est que le prélude aux accords signés le 28 février 1939 entre Léon Bérard, sénateur des Basses-Pyrénées et le comte Jordana, ministre des Affaires étrangères espagnol, en vertu desquels les deux signataires s'engagent à pratiquer au Maroc une politique de franche et loyale collaboration, à vivre en bon voisinage, à entretenir des relations amicales et, « à prendre toute mesure propre à surveiller étroitement sur son territoire toute activité dirigée contre la tranquillité et la sécurité du pays voisin »³¹. En d'autres termes, il incombe à la France de surveiller l'attitude des réfugiés républicains et à l'Espagne de ne pas tolérer les agissements des Allemands et des Italiens qui seraient tournés contre la France et son empire colonial. Quoi qu'il en soit, le triomphe du « oui » sur le « non » consacre la victoire des forces conservatrices du Bloc national contre les forces progressistes du Front populaire, ainsi que la toute-puissance du capitalisme financier et industriel. Laissons les mots de la fin au député communiste Charles Tillon pour qui la victoire de Franco équivaut à la victoire de Peñarroya, du Río Tinto, de Solvay, de la banque Lazard et de la City de Londres :

Pour ceux qui mettent leurs intérêts en Espagne au-dessus des intérêts de la France, ce n'étaient pas des gens courageux et fiers, ces femmes, ces soldats écrasés par des forces supérieures en armes, ces paysans fuyant leurs terres pour garder la vie et que la France devait accueillir comme des humains pitoyables. C'était pour eux l'ennemi à qui pourtant appartient et appartiendra le sol et le sous-sol de l'Espagne. Et maintenant, ils ne considèrent plus les réfugiés que comme un troupeau d'esclaves, un capital de chair à travail qui doit être ramené de force dans la servitude, au travail pour le compte de « Rio Tinto » et de « Penarroya » !³²

31 Didier NÈGRE, *Les accords franco-espagnols de 1939 et leur application*, Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à l'Université Montpellier III en 1982, p. 62.

32 Annales de la Chambre des députés. Séance du 10 mars 1939. Interpellation de Charles Tillon, député communiste de la Seine.

Annexe : Interpellation de Pierre Taittinger, député de Paris de la Fédération républicaine de France le 19 décembre 1938 à la Chambre des députés.

N.B. : Pierre Taittinger a dirigé les quotidiens Le Matin et Le National de 1924 à 1940. Il est à la tête de nombreuses affaires industrielles et commerciales, président-directeur général, vice-président ou administrateur de plusieurs entreprises, dont la Société du Louvre, l'hôtel Lutétia, l'imprimerie Chaix et, bien entendu, les champagnes Taittinger. En sa personne, se mêlent intérêts politiques et intérêts économiques.

Je n'ai pas une admiration sans borne pour tout ce qui se pratique au-delà de nos frontières, mais j'ai toujours eu un respect profond pour la politique réaliste suivie par nos voisins, amis et alliés de Grande-Bretagne. L'Angleterre, si nous regardons la situation diplomatique en Espagne, a un ambassadeur à Barcelone. Si nous consultons la statistique de ce grand port, nous voyons que sur douze navires entrés, par exemple, dix sont sous pavillon britannique, un sous pavillon grec, un sous pavillon français. Si nous portons nos regards du côté de Burgos, nous voyons également la Grande-Bretagne défendant ses intérêts commerciaux et industriels importants, ayant sur place un agent diplomatique dont la situation est de premier plan.

Trois pays sont absents de Burgos : l'URSS, la Finlande et la France. Permettez-moi pour l'instant de négliger les intérêts de la Finlande, de l'URSS, en Espagne franquiste pour ne considérer que les intérêts français. Sont-ils négligeables ? Je ne le pense pas. Nous avons à Saint-Sébastien, à Bilbao, des centres français particulièrement importants. À Saint-Sébastien, nous avons plus de 7 000 de nos compatriotes. À Bilbao, nos intérêts industriels et commerciaux sont considérables. Au point de vue minier, les intérêts de la France, en Espagne nationale sont considérables. Or, la France n'est pas représentée à Burgos. Il en résulte une situation que je peux résumer de la façon suivante : la France a besoin, par exemple, d'acheter des pyrites pour les besoins de sa défense nationale, elle les achète en livres sterling, à un prix particulièrement élevé, à Chypre ou ailleurs, alors qu'elle pourrait les acheter en Espagne franquiste en pesetas, dans des conditions beaucoup plus avantageuses. Avons-nous véritablement de l'argent à jeter par les fenêtres pour agir de la sorte ? Pour être restés absents trop longtemps, pour avoir fait un geste trop tard, nous avons perdu à peu près complètement le marché italien, alors que

l'Angleterre a conservé là-bas un marché commercial important et entretient des relations cordiales avec l'Italie. Alors que notre balance économique est largement déficitaire, allons-nous définitivement perdre un marché en Espagne qui était particulièrement important ? C'est la question que j'ai tenu à venir vous poser ici.

Nous avons, certes, des agents consulaires en Espagne nationale, mais ils sont considérés comme de simples particuliers. Le Gouvernement français n'ayant pas reconnu le gouvernement de Burgos, le consul général de France à Saint-Sébastien, le consul de Bilbao, celui de Valladolid, celui de Séville ne sont que des Français comme les autres, sans mandat et sans autorité particulière. Je le sais, monsieur le ministre, ces représentants de la France accomplissent néanmoins leur devoir. J'ai vu à Saint-Sébastien par exemple, la Casa francesa avec son drapeau tristement replié. Elle n'existe plus que moralement. Mais, dans ce pays qui a connu des alternatives diverses, où on a eu tour à tour la domination des républicains et le gouvernement des nationaux, la maison de France a quand même accompli son devoir. Des centaines et des centaines de nos compatriotes ont été arrêtés, les uns parce que, sous la domination rouge, ils apparaissaient comme étant blancs ; les autres, au retour des nationaux, comme étant rouges. Lorsqu'un Français était arrêté, avant d'être emmené par les gardes civils en prison, il avait la ressource de dire à sa femme : « Va vite à la Maison de France ». C'est toujours de la Maison de France que sont venues l'aide et l'assistance. Lorsque l'homme arrivait devant les juges, il n'arrivait pas seul. L'éminent consul de France à Saint-Sébastien, M. Lemastre, avait agi et, à côté de notre compatriote, on voyait se dresser, mince et nerveuse, la silhouette du jeune vice-consul de France, Jean Bogaerts. Combien de Français ont été arrachés à la prison, d'hommes au peloton d'exécution, par nos agents consulaires ? Vous avez dernièrement, monsieur le ministre, fait une promotion pour les représentants de la France en Espagne rouge et je salue votre détermination, comme je félicite ceux que vous avez mis à l'honneur après qu'ils ont été à la peine. Mais, pour ces hommes qui sont inscrits sur vos listes du quai d'Orsay, mais ne sont là-bas que des Français sans mandat, accomplissant néanmoins tous les jours admirablement bien leur tâche, une tâche obscure, modeste, mais qui n'est pas sans danger, il y a un autre devoir à remplir : c'est celui qui consiste, du haut de la tribune nationale, à leur adresser l'hommage déférent de notre reconnaissance (*Applaudissements à droite*). Voyez-vous,

monsieur le ministre, étant absents à Burgos, nous ne faisons pas les affaires de la France, parce que d'autres pays sont présents. L'Allemagne et l'Italie sont là et notre absence est soigneusement utilisée. Et je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un sur ses bancs pour songer à favoriser les desseins contre notre pays de l'Allemagne ou de l'Italie [...].

Or l'intérêt de notre pays est d'être représenté là-bas, comme d'être représenté partout. Le gouvernement national représente à nos yeux l'Espagne de demain. Le général Franco étend son autorité sur les deux tiers de l'Espagne. En parcourant les territoires qu'il administre, le voyageur est frappé par l'ordre et l'harmonie qui y règnent. L'Espagne nationale donne l'aspect d'une ruche bourdonnante. En la regardant à l'œuvre on a l'impression d'assister à la régénération de tout un peuple. Néanmoins, je ne vous dirai pas : « Retirez notre représentation à Barcelone », ce serait contraire à l'intérêt français. Mais je vous dis : « Imitiez l'Angleterre, imitez-la dans sa politique sage, prudente, réaliste et qui tient compte des faits ». On ne fait pas de la politique extérieure avec ses nerfs. On la fait en défendant les intérêts de son pays. L'intérêt de notre pays est d'être représenté en URSS. Nous ne sommes point opposés à ce que la France ait là-bas une représentation diplomatique. Pas davantage nous en devons être absents à Berlin ou à Rome, ni dans aucun pays de l'univers. Vous saurez, monsieur le ministre, faire litière de certains préjugés politiques. Nous avons vu dans un pays voisin, ami de la France, un homme, chef de parti socialiste, qui a su mener de durs combats pour défendre l'intérêt de son pays sur la question de la représentation à Burgos [...]. Vous avez beaucoup moins de chemin à faire que M. Spaak, monsieur le ministre, et je suis persuadé que vous pourrez bientôt nous apporter la promesse de voir la France présente partout où son intérêt l'exige (*Applaudissements à droite et sur les bancs du centre*).